



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9629^e séance

Lundi 20 mai 2024, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Afonso	(Mozambique)
<i>Membres :</i>	Algérie	M. Gaouaoui
	Chine	M. Geng Shuang
	Équateur	M. De La Gasca
	États-Unis d'Amérique	M. Wood
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M ^{me} Broadhurst Estival
	Guyana	M ^{me} Rodrigues-Birkett
	Japon	M ^{me} Shino
	Malte	M ^{me} Frazier
	République de Corée	M. Sangjin Kim
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
	Sierra Leone	M. Sowa
	Slovénie	M. Žbogar
	Suisse	M. Hauri

Ordre du jour

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Expression de sympathie à l'occasion du décès de M. Seyyed Ebrahim Raisi, Président de la République islamique d'Iran, et de M. Hossein Amir-Abdollahian, Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran.

Le Président (*parle en anglais*) : En ce début de séance, je voudrais, à la demande des délégations russe, chinoise et algérienne et au nom des membres du Conseil de sécurité, demander à toutes les personnes présentes de se lever et d'observer une minute de silence à la mémoire du Président de la République islamique d'Iran, Seyyed Ebrahim Raisi, du Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran, Hossein Amir-Abdollahian, et des autres passagers qui ont perdu la vie dans un accident d'hélicoptère, et exprimer les condoléances et la sympathie du Conseil à leurs familles et au peuple de la République islamique d'Iran.

Les membres du Conseil de sécurité observent une minute de silence.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Izumi Nakamitsu, Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, et M^{me} Margaret Kimberley, militante et représentante de la société civile.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M^{me} Nakamitsu.

M^{me} Nakamitsu (*parle en anglais*) : Avant de commencer, je voudrais présenter mes condoléances aux familles des victimes et au peuple iranien à la suite du décès du Président Seyyed Ebrahim Raisi, du Ministre des affaires étrangères Hossein Amir-Abdollahian et des autres passagers dans le tragique accident d'hélicoptère qui s'est produit hier.

Près de 27 mois se sont écoulés depuis que la Fédération de Russie a lancé son invasion à grande échelle de

l'Ukraine, en violation de la Charte des Nations Unies. Cela représente plus de 800 jours de mort, de destruction, de dévastation généralisée et d'immenses souffrances pour le peuple ukrainien.

Malheureusement, la situation en matière de sécurité continue de se détériorer. L'escalade des attaques contre les villes et villages ukrainiens, notamment dans la région de Kharkiv, a fait de nouveaux morts et blessés parmi les civils, et causé des destructions massives d'infrastructures civiles. Des frappes ont également été signalées à l'intérieur de la Fédération de Russie, qui auraient également fait des victimes civiles et endommagé des infrastructures civiles.

La poursuite et l'intensification des attaques contre les civils et les infrastructures civiles sont inacceptables. Toutes les parties à un conflit armé ont l'obligation de protéger les civils en période de conflit armé et de veiller au respect du droit international applicable, y compris le droit international humanitaire. Je le répète : les attaques délibérées et directes contre les civils et les infrastructures civiles et les attaques aveugles, y compris les attaques disproportionnées, sont interdites par le droit international humanitaire. Toutes ces attaques doivent cesser immédiatement. Il convient également de prêter attention aux dommages environnementaux et aux conséquences sur la santé humaine et les écosystèmes résultant de l'emploi d'armes.

Pour en venir au sujet de la séance d'information d'aujourd'hui, au cours des derniers mois, l'aide militaire et les transferts d'armes et de munitions aux forces armées ukrainiennes se sont poursuivis. Une grande partie des informations fournies par les gouvernements au sujet de leurs transferts de systèmes d'armes et de munitions à l'Ukraine sont accessibles auprès de sources en accès libre. Ces transferts concerneraient entre autres des armes lourdes classiques, comme des chars de combat, des véhicules blindés de combat, des avions de combat, des hélicoptères, des systèmes d'artillerie de gros calibre, des systèmes de missiles et des drones aériens de combat, ainsi que des munitions télécommandées et des armes légères et de petit calibre et leurs munitions. En outre, selon certaines informations, des États procèdent ou prévoient de procéder à des transferts d'armes, telles que des drones aériens, des missiles balistiques et des munitions, aux forces armées russes, et ces armes sont utilisées en Ukraine. Je le redis, tout transfert d'armes et de munitions doit s'inscrire dans le cadre juridique international applicable, y compris, bien entendu, les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Les informations faisant état du transfert et de l'emploi de mines antipersonnel et d'armes à sous-munitions en Ukraine sont très préoccupantes. Il faut mettre

fin immédiatement à l'utilisation de ces armes de nature à frapper sans discrimination, qui ont des effets humanitaires dévastateurs et durables sur les civils. L'Ukraine est aujourd'hui l'un des pays les plus pollués par les mines, et il faudra des décennies d'efforts de déminage, avec l'appui de la communauté internationale, pour garantir que les populations sont à l'abri de la menace des mines.

L'afflux massif d'armes et de munitions dans toute situation de conflit armé suscite des préoccupations majeures pour la paix et la sécurité, notamment en raison de leur détournement et de leur prolifération même après la fin du conflit. Les États importateurs, de transit, producteurs et exportateurs doivent agir de manière responsable à tous les stades de la chaîne de transfert des armes et des munitions afin d'en prévenir le détournement, le trafic et l'utilisation abusive. L'estimation des risques avant le transfert, les pratiques en matière de marquage et d'enregistrement et les capacités de traçage sont de la plus haute importance. Afin d'empêcher le détournement des armes classiques et de réglementer le commerce international des armes, les États ont mis en place un certain nombre de traités et d'instruments de maîtrise des armements, notamment le Traité sur le commerce des armes, le Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, le Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects et l'Instrument international de traçage qui lui est associé, ainsi que le Cadre mondial pour la gestion des munitions classiques tout au long de leur cycle de vie. La participation universelle aux traités pertinents et la mise en œuvre complète et efficace de ces traités et instruments doivent rester une priorité.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a confirmé que les violences liées au conflit avaient fait au moins 11 017 morts et 21 445 blessés parmi les civils en Ukraine du 24 février 2022 au 16 mai 2024. Il est très préoccupant de constater que le nombre de civils blessés a fortement augmenté pour le deuxième mois consécutif. Tout comme durant les mois précédents, la grande majorité des pertes civiles sont dues à l'emploi d'armes explosives à large rayon d'impact dans des zones peuplées. Le Secrétaire général a régulièrement et clairement exhorté toutes les parties à s'abstenir d'utiliser des armes explosives dans les zones peuplées, car leur emploi est hautement susceptible de causer des dommages aveugles directs et à long terme, et plus généralement, à éloigner les combats des secteurs urbains. Je saisis cette occasion pour mentionner la Déclaration politique sur le renforcement de la protection des civils contre les conséquences humanitaires découlant de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées, adoptée en novembre 2022.

Malheureusement, l'utilisation de drones aériens armés et de missiles continue de faire des morts et des blessés parmi les civils et d'endommager les infrastructures civiles. Comme toute autre arme ou tout autre système d'armes, les drones aériens armés et les missiles ne doivent pas être utilisés d'une manière qui soit incompatible avec le droit international humanitaire.

Je souhaite réaffirmer l'engagement de l'ONU à appuyer tous les efforts dignes de ce nom visant à instaurer une paix juste et durable en Ukraine, conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international, notamment les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale. Il est temps de mettre fin à cette guerre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Nakamitsu de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Kimberley.

M^{me} Kimberley (*parle en anglais*) : Je suis reconnaissante de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole devant le Conseil de sécurité et de présenter un exposé sur la question de la paix en rapport avec l'Ukraine et ses liens avec les citoyens de ce pays et du monde entier.

En tant que journaliste, rédactrice en chef du *Black Agenda Report*, membre de la Black Alliance for Peace et de la United National Antiwar Coalition, et en tant que citoyenne des États-Unis, pays qui joue un rôle de premier plan s'agissant de perpétuer cette crise, je me réjouis de pouvoir m'exprimer sur cette question. À ce jour, les États-Unis ont alloué près de 175 milliards de dollars à l'effort de guerre ukrainien et au financement des activités du Gouvernement civil ukrainien.

Ces deux dernières années, nous avons assisté à une guerre terrible qui pourrait prendre fin si ce pays et d'autres cessaient de fournir des armes et recherchaient plutôt la paix. L'occasion s'est présentée en mars et avril 2022, lorsque le Gouvernement turc a accueilli des pourparlers de paix entre l'Ukraine et la Fédération de Russie. Cette chance de faire la paix a été perdue lorsque mon pays et d'autres ont subverti ces pourparlers en promettant au Gouvernement ukrainien qu'il recevrait une quantité illimitée d'armes, qui lui permettraient de remporter une victoire militaire. Non seulement cette victoire n'a pas eu lieu, mais des milliers d'Ukrainiens et d'Ukrainiennes – le peuple dont ce pays prétend se soucier tant – ont perdu la vie. Bien entendu, de nombreux Russes ont également péri. L'objectif devrait être de mettre fin aux pertes en vies humaines pour les deux nations.

La raison pour laquelle ces énormes montants ont été dépensés est bien connue. Il suffit de se rappeler ce que le Président des États-Unis et son équipe chargée de

la politique étrangère ont déclaré publiquement. Le Secrétaire à la défense, dans un rare moment de franchise, a déclaré que les États-Unis voulaient « voir la Russie affaiblie ». C'est un objectif dangereux pour les États-Unis. Le monde a besoin de coopération. C'est le seul moyen d'éviter l'escalade et des conséquences catastrophiques entre les grandes puissances. Les États-Unis ne devraient pas essayer d'affaiblir une quelconque nation, mais devraient au contraire s'efforcer en permanence de trouver des moyens de prévenir les conflits et d'y mettre fin.

L'aveu du Secrétaire à la défense est non seulement dangereux, mais en plus, ce qui est certain, c'est qu'il ne s'est pas concrétisé. Le Président Biden lui-même a déclaré que les sanctions imposées par les États-Unis à la Russie « réduiraient le rouble en miettes ». Rien de tel ne s'est produit, et d'autres pays ont souffert sur le plan économique en raison de l'effort futile visant à exclure le pétrole russe des marchés mondiaux. Les pays du Sud, en particulier, ont été les plus touchés par ce qui s'est avéré être un échec. Les pays les plus développés, en Europe, ont été privés d'un approvisionnement fiable en gaz à un prix abordable, qu'ils recevaient de la Russie depuis des décennies.

Il y a eu d'autres conséquences graves, dont certaines touchent les habitants de ce pays, qui porte la plus grande responsabilité dans la poursuite de cette crise. Le projet Ukraine, comme on l'appelle, est un effort soutenu par les deux partis, dans le cadre duquel les républicains et les démocrates appuient l'injection continue d'énormes sommes d'argent dans l'industrie de la défense, le complexe militaro-industriel et des projets douteux en Ukraine même. Ces fonds ne sont pas consacrés uniquement à l'armée, mais financent aussi littéralement de nombreuses fonctions gouvernementales à l'intérieur du pays. La plupart des Américains ne savent pas, par exemple, que les petites entreprises ukrainiennes bénéficient d'un appui grâce à leurs fonds publics, et au moins 25 milliards de dollars d'aide non militaire ont été dépensés dans ce cadre.

Ce n'est pas comme si les habitants de ce pays n'avaient pas besoin d'aide. L'argent pour les armes continue d'être déboursé, grâce à un consensus au sein de la classe politique, tandis que les personnes dans le besoin sont exclues du programme Medicaid, qui finance les soins de santé pour les personnes à faible revenu, ainsi que du Supplemental Nutrition Assistance Program. Les étudiants s'endettent à hauteur de milliers de dollars pour fréquenter les universités. La même Administration qui s'est engagée à dépenser de l'argent pour des armes n'a jamais présenté de plan pour aider les quelque 500 000 personnes sans logement aux États-Unis. Des appels sont constamment lancés pour réduire ou supprimer ces programmes, mais le financement de la guerre est préservé. La démocratie

elle-même est en crise à cause de ces conflits sans fin. La guerre n'est pas le seul indicateur de violence dans le monde, et la paix n'est pas simplement l'absence de conflit. Faire la guerre conduit à l'appauvrissement, ce qui est contraire au concept de paix.

L'opinion publique américaine sur l'Ukraine n'est pas aussi unanime qu'on pourrait le croire, étant donné les milliards de dollars qui ont été alloués. Même ceux et celles qui se disent favorables à cet effort affirment qu'ils souhaiteraient également que des négociations soient menées. Selon un sondage récent, 71 % des citoyens de ce pays souhaiteraient un règlement négocié plutôt que la poursuite du conflit.

Mais les millions d'Américains qui souhaitent la fin du conflit ont été privés de la représentation que nous sommes censés avoir. Non seulement l'Administration refuse de revenir sur sa position, mais il semblerait que le Président Biden ait l'intention d'empêcher les futurs présidents d'adopter des mesures différentes. Selon le Président Zelenskyy, il travaille avec les États-Unis et d'autres pays de l'OTAN sur un plan décennal de fourniture d'armes. Joe Biden ne peut exercer les fonctions de Président que pour un maximum de quatre ans et demi supplémentaires, ce qui signifie qu'il veut prendre un engagement qu'un futur président ne pourrait pas modifier. Ce faisant, il fait fi des préoccupations des électeurs de ce pays et des personnes qui sont censées les représenter.

En tant que citoyenne des États-Unis, je suis choquée par ce que ce pays est prêt à faire pour mettre en œuvre un plan dangereux qui est voué à l'échec. La dernière tranche de financement des armes des États-Unis dépend de la mobilisation par l'Ukraine d'environ 500 000 hommes supplémentaires. Plusieurs millions d'Ukrainiens et Ukrainiennes ont fui vers les États voisins en 2022, mais on leur dit maintenant qu'ils ne peuvent pas renouveler leur passeport à l'étranger. Ils doivent retourner en Ukraine, où l'on voit des vidéos d'hommes littéralement forcés à intégrer l'armée, enlevés en pleine rue et contraints de s'enrôler dans l'armée. La liberté pour laquelle on prétend se battre semble exiger l'absence de liberté pour les Ukrainiens qui risquent la mort sur le champ de bataille. Cette corruption exige un flux constant d'endoctrinement et de propagande pour empêcher la population américaine de poser des questions ou de s'opposer activement à la guerre. Je suppose que c'est la raison pour laquelle le Secrétaire d'État Antony Blinken a pensé qu'il était judicieux de monter sur scène avec un groupe ukrainien lors de sa dernière visite à Kyïv. Par ailleurs, ni le Secrétaire d'État ni ses assistants ne savaient que la chanson qu'il a interprétée, *Rockin' in the Free World*, est une complainte sur la pauvreté et le désespoir dans

un monde soi-disant libre, mais qui ne l'est pas vraiment. L'Administration est tellement déconnectée de la réalité qu'elle a jugé approprié que le Secrétaire Blinken interprète cette chanson au moment même où des hommes étaient raflés pour servir de chair à canon.

Je tiens à ajouter que le conflit n'a pas débuté en février 2022. Il a commencé des années avant cela, avec le projet des États-Unis de faire entrer l'Ukraine dans l'OTAN. En 2008, William Burns, alors Ambassadeur des États-Unis en Russie, révélait, dans un télégramme dont nous avons eu connaissance grâce au travail de Wikileaks, qu'une telle action serait une ligne rouge pour la Russie et pourrait conduire à « une scission majeure, débouchant sur des violences ou pire sur une guerre civile ». Comme nous le savons tous, le rédacteur en chef de Wikileaks, Julian Assange, croupit dans une prison britannique, menacé d'extradition vers le pays qui a voulu faire de lui un exemple parce qu'il a révélé des secrets tels que ce télégramme.

Je répète que des propositions de paix ont été faites ces deux dernières années, la dernière en date étant celle de la République populaire de Chine, qui a élaboré un plan détaillé en 12 points qui pourrait mettre un terme aux destructions et aux souffrances s'il était sérieusement pris en considération.

Enfin, je voudrais demander à l'ONU d'utiliser son pouvoir pour enquêter sur un fait catastrophique qui est lié au conflit ukrainien. Le 26 septembre 2022, les gazoducs Nordstream ont été détruits par une explosion qui a également rejeté 15 millions de tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère, contribuant ainsi au réchauffement de la planète.

Les enquêtes ont été clôturées sans qu'il y ait de conclusions, et au moins un journaliste d'investigation de renommée internationale a fourni des preuves de l'implication des États-Unis. Malheureusement, aucune personne en position d'enquêter dans ce pays n'a exigé une telle chose. Il est impératif que l'ONU entreprenne sa propre enquête indépendante. Cela ne sera possible que si les fantasmes de domination sont enfin fermement rejetés. Cela permettra aux nations libres d'être honnêtes les unes envers les autres, d'avoir des désaccords sur certaines questions mais de les régler sans semer la mort ni dépenser des sommes d'argent qui seraient plus utiles pour répondre aux besoins des êtres humains.

Je remercie vivement tous les membres du Conseil de cette occasion et du travail accompli par le Conseil de sécurité pour faire respecter la Charte des Nations Unies au nom des peuples du monde.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Kimberley de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Tout d'abord, à titre national, nous tenons à adresser nos sincères condoléances au Gouvernement et au peuple de la République islamique d'Iran à la suite de l'immense tragédie qui a frappé ce pays, à savoir l'accident d'hélicoptère qui a coûté la vie au Président Seyyed Ebrahim Raisi, au Ministre des affaires étrangères Hossein Amir-Abdollahian, et à d'autres hauts responsables iraniens.

Comme le Président russe l'a déclaré dans son message de condoléances, Seyyed Ebrahim Raisi était un homme politique exceptionnel qui a consacré toute sa vie au service de sa patrie. Il était à juste titre tenu en haute estime par ses compatriotes et jouissait d'un prestige considérable à l'étranger. Véritable ami de la Russie, il a personnellement contribué de manière inestimable au développement de relations de bon voisinage entre nos deux pays et déployé des efforts considérables pour les élever au niveau d'un partenariat stratégique.

Il y a quelques jours, nos collègues occidentaux nous ont réunis dans cette salle (voir S/PV.9619) pour décrire les souffrances endurées par les habitants de l'Ukraine, privés d'électricité et de nourriture, selon eux, en raison des frappes aériennes russes contre diverses infrastructures dans les villes ukrainiennes. Le tout était accompagné de panégyriques du régime de Zelenskyy, qui lutterait pour la liberté et l'indépendance de son pays et bénéficierait du soutien de sa population.

Cependant, au moment même où nous réunissons, le Secrétaire d'État des États-Unis, M. Blinken, chantait et dansait dans une boîte de nuit de Kiev, après s'être laissé tenter par une pizza dans une pizzeria voisine, dont les murs étaient décorés de symboles et de photographies néonazis. Ce qu'il faut en retenir, c'est que nos collègues occidentaux nous ont une fois de plus menti : il y a bien de l'électricité et de la nourriture en Ukraine, bien que deux ans se soient écoulés depuis le lancement de notre opération militaire spéciale. Il y a aussi des néonazis, que les dirigeants de Kiev n'ont pas l'intention de combattre, puisqu'ils ont choisi d'inviter leur hôte américain dans un tel établissement. Et comme l'hôte a accepté l'invitation, il a manifestement l'intention de continuer à les laisser faire.

Je pense que les membres du Conseil ne seront pas surpris d'apprendre que ce ne sont pas les seuls aspects en rapport avec l'Ukraine au sujet desquels les représentants occidentaux mentent constamment ou omettent certains faits. Je vais donner d'autres exemples très parlants.

Depuis plusieurs semaines, l'humeur est au beau fixe dans les cercles occidentaux favorables à la poursuite des hostilités entre Kiev et la Russie, en raison de l'octroi, par les États-Unis, d'un important programme d'aide militaire attendu de longue date en faveur du régime de Zelenskyy. L'Ukraine en retirera effectivement quelque chose, et de hauts responsables locaux corrompus s'en réjouissent déjà, mais la majeure partie des ressources allouées sera dépensée aux États-Unis mêmes, et les responsables américains ne s'en cachent même pas.

Plus précisément, selon le chef du Pentagone, M. Austin, environ 50 % de la tranche de 61 milliards de dollars allouée en avril seront investis dans le complexe militaro-industriel américain. Il convient de compléter cette déclaration par un autre élément qu'il a omis d'évoquer. Afin d'accroître leurs bénéfices, les principaux fabricants d'armes – RTX Corporation, Lockheed Martin et General Dynamics – ont augmenté les prix de leurs produits de près de 6 % quelques semaines avant l'approbation du programme d'aide militaire.

La capitalisation des sociétés militaires occidentales a également connu une croissance sans précédent depuis le début du conflit. Le leader incontesté dans ce domaine est l'entreprise allemande Rheinmetall, contrôlée par la société d'investissement américaine BlackRock. Depuis février 2022, sa capitalisation a bondi de 547 %.

Si les membres du Conseil ne me croient pas, qu'ils écoutent le meneur ukrainien. Voici ce qu'il a déclaré au sujet de la nouvelle tranche débloquée par les États-Unis lors d'un récent entretien avec la chaîne de télévision ABC : « Cet argent n'est pas destiné à l'Ukraine. Il sera investi dans des usines américaines, ce qui créera des emplois aux États-Unis ». En outre, pour les experts militaires, il est évident qu'il n'existe pas de « super-arme » que l'Occident pourrait donner à l'Ukraine pour renverser la tendance extrêmement négative que les forces armées ukrainiennes subissent sur le champ de bataille. Il n'y a pas si longtemps, les russophobes occidentaux saluaient le transfert, par les Américains, de missiles tactiques à longue portée de l'armée, lesquels sont aujourd'hui abattus par dizaines par les systèmes de défense antiaérienne russes. Nous les détruisons, tout comme les chars Leopard et Abrams, dont on a fait l'éloge. Le même sort sera réservé aux fameux F-16, une fois qu'ils auront été livrés au régime de Kiev.

Dans ce contexte, les soutiens de l'OTAN à la clique de Zelenskyy continuent régulièrement à perdre leur calme, car, en fournissant des armes à l'Ukraine, les pays de l'OTAN violent systématiquement les obligations juridiques internationales qui leur incombent en vertu

des traités auxquels ils sont parties. Ainsi, le Traité sur le commerce des armes, qui est un traité international, exige des États exportateurs qu'ils procèdent à une évaluation objective des risques afin de déterminer si les armes fournies sont susceptibles d'être utilisées pour commettre des violations du droit international humanitaire. Le Traité interdit le transfert de ces armes s'il existe des informations crédibles selon lesquelles le destinataire a l'intention de les utiliser contre des biens de caractère civil. Ce sont précisément ces crimes que launte adepte de Bandera commet en bombardant régulièrement Belgorod, le Donbass et d'autres régions russes. L'Occident, quant à lui, ne fait pas seulement preuve d'une étonnante cécité sélective, mais il autorise ouvertement les frappes contre des installations russes. Cette situation se répercute déjà sur l'humeur des électeurs occidentaux, phénomène que Washington, Londres et Bruxelles tentent cependant d'imputer à « l'influence pernicieuse de la Russie ».

La vérité c'est que depuis 2014, Washington et ses alliés ont fait de l'Ukraine un cobaye. Ils se sont donné pour mission d'en faire quelque chose qui contrarierait la Russie et qui, idéalement, entraverait son développement. Toutefois, le principal élément de la transformation de ce cobaye a été le déversement d'armes en Ukraine sous couvert des Accords de Minsk et le lavage de cerveau de l'Ukraine pour la rendre russophobe, nationaliste et néonazie. À cet égard, les autorités des États-Unis et leurs compagnons d'armes sont parvenus à leurs fins, car le cobaye est devenu agressif et imprudent. Mais quels que soient les efforts déployés par les marionnettistes occidentaux, un cobaye ne peut pas devenir un autre animal plus puissant, et dès que ce spécimen de laboratoire a épuisé son potentiel, ils l'ont tout simplement passé par pertes et profits. Leur tâche consiste désormais à gagner plus d'argent, à se débarrasser du plus grand nombre possible d'armes anciennes et à tester le plus grand nombre possible d'armes nouvelles.

Telle est l'amère vérité de ce qui arrive aujourd'hui à l'Ukraine. C'est pourquoi les Ukrainiens sont capturés par milliers dans les rues et jetés dans ce hachoir à viande insensé. Les marionnettistes occidentaux de l'Ukraine et les dirigeants de Maïdan, dont le plus haut responsable perdra toute légitimité formelle demain, ont empêché l'Ukraine de conclure un traité de paix acceptable en mars et avril 2022 et veulent continuer à faire fonctionner ce hachoir. Aujourd'hui, ils sont en train de mener l'Ukraine vers un effondrement complet et inconditionnel.

Celles et ceux qui se soucient vraiment de l'Ukraine et des Ukrainiens s'efforcent constamment de trouver un moyen efficace de régler la crise ukrainienne. Ils ont pris note des propos de M. Borrell Fontelles, prononcés depuis le magnifique jardin de l'Europe, qui a déclaré que

si l'Occident cessait de fournir des armes au régime de Kiev, le conflit en Ukraine serait terminé au bout de deux semaines. Les parrains occidentaux de Kiev ont beau essayer de présenter leur aide comme une contribution à la légitime défense de l'Ukraine, il est évident pour tout observateur impartial et réfléchi que sans leur ingérence malveillante, le conflit aurait pris fin il y a longtemps, ou plutôt n'aurait jamais commencé. Après tout, la Russie et l'Ukraine sont des pays frères, et elles le resteront lorsque le régime fantoche de Kiev aura cessé d'exister. Ce n'est pas un hasard si des millions d'Ukrainiens ont fui vers la Russie et se sentent tout à fait en sécurité dans notre pays.

Il importe que les membres du Conseil qui s'efforcent de régler la crise ukrainienne par des moyens diplomatiques en soient conscients. Nous n'avons jamais renoncé à la diplomatie, contrairement au dirigeant de Kiev, qui s'est en outre légalement interdit toute négociation avec la Russie car, comme l'a reconnu la presse occidentale et ukrainienne, c'est aujourd'hui le dernier jour de son mandat légitime conformément à la Constitution de son pays. Tout médiateur éventuel doit en tenir compte. Il est tout simplement insensé de discuter de quelque question que ce soit, et encore moins de signer des documents, avec un dirigeant qui a perdu sa légitimité.

En outre, toute négociation éventuelle doit se fonder sur une prise en compte équitable des préoccupations de la Russie en matière de sécurité et des nouvelles réalités territoriales. La pseudo-conférence sur la paix prévue en juin prochain en Suisse s'inscrit dans le prolongement des échecs précédents des réunions de Copenhague, de Djedda, de Malte et de Davos, et n'apporte aucune valeur ajoutée. La base des discussions à cette réunion sera la prétendue formule ukrainienne pour la paix de Zelenskyy, ce que nous a confirmé le représentant du régime de Kiev à la séance du Conseil de sécurité organisée la semaine dernière (voir S/PV.9625). Le dirigeant de Kiev ne cache pas que l'objectif principal de la réunion est d'élaborer un ultimatum détaché de la réalité, qui sera ensuite imposé à notre pays. Bien entendu, tous ces efforts seront vains.

L'Occident s'emploie désormais à convoquer les pays du Sud à ces réunions afin de présenter leur participation comme un appui global à l'Ukraine. Nous entendrons certainement des appels similaires aujourd'hui. Ne nous y trompons pas : le plan sournois des organisateurs de l'événement consiste à proposer aux invités un programme prétendument non conflictuel, mettant l'accent sur la sûreté nucléaire et la sécurité alimentaire, la liberté de navigation, l'échange de détenus et de prisonniers et le retour des enfants. Ensuite, leur participation à l'événement sera présentée comme un prétendu appui à un ultimatum sans équivoque lancé à la Russie.

Par ailleurs, les efforts de la Suisse pour se présenter comme un médiateur neutre semblent franchement étranges. Nous savons parfaitement que Berne a depuis longtemps renoncé à son impartialité, puisqu'il s'est joint à tous les trains de sanctions de l'Union européenne contre la Russie et qu'il appuie ouvertement la clique de Kiev.

Si nous laissons de côté tous les efforts inutiles des parrains occidentaux du régime de Zelenskyy, un véritable règlement de la crise ukrainienne par des moyens politiques et diplomatiques est encore possible. Pour cela, il faut que l'Occident cesse d'armer le régime bandériste de Kiev ; que l'Ukraine retrouve son statut de pays neutre, non aligné et non nucléaire et qu'elle soit démilitarisée et dénazifiée ; et que les droits des citoyens russophones et des minorités nationales d'Ukraine soient pleinement respectés. En d'autres termes, il faut éliminer les causes profondes qui ont provoqué notre opération militaire spéciale.

Si Berne et ses alliés souhaitent trouver une solution pacifique au conflit, ils proposeraient de discuter de ces questions à la conférence. Cependant, ils se bercent encore d'illusions et pensent pouvoir vaincre la Russie sur le champ de bataille en utilisant les Ukrainiens. En cela, ils sont dans l'erreur, comme le prouvent les forces russes sur le champ de bataille. J'espère que tous les membres du Conseil ont conscience qu'il n'y aura pas de paix durable si l'on ne s'attaque pas aux causes profondes du conflit en Ukraine. Nous sommes prêts à travailler avec quiconque partage cette position et ne veut pas être responsable, avec l'Occident collectif et le régime de Zelenskyy, de la destruction insensée de dizaines de milliers d'Ukrainiens qui ne veulent pas continuer à se battre.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Nakamitsu, de son exposé.

Les affirmations de la Russie selon lesquelles c'est l'assistance fournie à l'Ukraine et non sa propre agression qui prolonge la guerre sont aussi hypocrites que cyniques. N'oublions pas qui a déclenché cette guerre. La Russie omet commodément le fait que plus de 140 pays ont condamné à maintes reprises son agression contre l'Ukraine et ont appelé à son retrait immédiat du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine. Nous comprenons cette omission, car la vérité est gênante. Elle ne cadre pas avec le discours servi par Moscou, selon lequel il lutte contre l'Occident. Il se présente en quelque sorte comme la victime, alors qu'il tente d'assujettir par la force un autre État Membre de l'ONU.

La Russie lance des appels au Conseil alors qu'elle viole ses résolutions de manière éhontée. Lorsqu'elle est prise sur le fait, elle brouille les cartes et détourne l'attention,

conformément à la stratégie russe que nous connaissons tous. Je pense notamment à l'achat de drones iraniens l'année dernière, en violation de la résolution 2231 (2015), et à la violation continue de nombreuses résolutions concernant les transferts illégaux d'armes en provenance de la République populaire démocratique de Corée. Depuis décembre 2023, les forces russes ont utilisé des missiles balistiques en provenance de la République populaire démocratique de Corée pour mener près d'une dizaine de frappes en Ukraine. Depuis septembre 2023, la Russie a acheté plus de 11 000 conteneurs de munitions et de matériel connexe à la République populaire démocratique de Corée, en violation de l'embargo sur les armes décrété par l'ONU.

Le mois dernier, les médias ont rapporté que le Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) avaient inspecté, en Ukraine, les débris d'un missile tiré sur Kharkiv. Selon ce qui a été rapporté, le Groupe d'experts a déterminé avec certitude que les débris provenaient d'un missile balistique de la série Hwasong-11 de la République populaire démocratique de Corée, et nous savons tous que l'exportation de tels missiles constitue une violation de l'embargo sur les armes imposé par l'ONU à la République populaire démocratique de Corée. Les médias ont également évoqué l'examen par le Groupe d'experts de la télémétrie, qui a montré que le missile avait été tiré depuis le territoire russe. Ces données de télémétrie, associées à l'identification du missile, ont prouvé que la Fédération de Russie s'est procuré ce missile auprès de la République populaire démocratique de Corée. Ce n'est pas un hasard si, lorsque le Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée a commencé à rendre compte de ces violations, la Russie a opposé son veto à la prorogation du mandat du Groupe.

Ce mois-ci, les États-Unis ont imposé des sanctions à la Russie pour avoir utilisé des armes chimiques contre l'Ukraine. Nous avons estimé que les forces russes ont utilisé du chloropicrine, une arme chimique, et des agents antiémétiques comme méthode de guerre pour déloger les forces ukrainiennes de leurs positions fortifiées. L'emploi de ces produits chimiques n'est pas un cas isolé. La Russie conserve un programme d'armes chimiques non déclaré, ce que le monde a pu constater lorsqu'elle a utilisé des agents neurotoxiques de type Novitchok lors de tentatives d'assassinat à l'étranger. Les États-Unis condamnent avec la plus grande fermeté l'emploi d'armes chimiques, quels qu'en soient le lieu, l'auteur ou les circonstances.

Nous sommes également préoccupés par les informations selon lesquelles la Russie chercherait à se procurer des missiles balistiques auprès de l'Iran. Il s'agirait d'une escalade non négligeable de l'appui de l'Iran à

la guerre d'agression menée par la Russie. Nous exhortons tous les pays à cesser leur coopération militaire avec la Russie, qui contribue à soutenir une guerre d'agression illégale contre l'Ukraine.

Nous sommes également très préoccupés par l'appui massif que la Chine apporte à la Russie pour reconstruire sa base industrielle de défense. L'écrasante majorité des machines-outils et des produits microélectroniques que l'armée russe se procure à l'étranger proviennent de la Chine. Soyons clairs : la Russie ne pourrait pas poursuivre sa guerre de conquête territoriale sans cet appui. Nous appelons tous les pays à soutenir plutôt l'Ukraine dans sa quête d'une paix juste et durable, conformément à la Charte des Nations Unies.

La participation de la communauté internationale au prochain sommet sur la paix en Ukraine, organisé par nos collègues suisses, sera capitale pour promouvoir l'objectif principal du Conseil : le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Tant que la Russie n'aura pas cessé ses attaques et ne se sera pas retirée d'Ukraine, les États-Unis resteront déterminés à fournir à l'Ukraine ce dont elle a besoin pour se défendre, conformément à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies.

M^{me} Rodrigues-Birkett (Guyana) (*parle en anglais*) : Je saisis cette occasion pour exprimer nos plus sincères condoléances aux familles, au peuple et au Gouvernement iraniens à la suite du décès du Président, du Ministre des affaires étrangères et d'autres hauts responsables du pays dans un tragique accident d'hélicoptère.

Je remercie M^{me} Izumi Nakamitsu d'avoir fait le point sur la situation et je prends note de la contribution de M^{me} Kimberley. Je salue également la participation du Représentant permanent de l'Ukraine à la séance d'aujourd'hui.

Le Guyana est alarmé par le nombre croissant de victimes civiles causées par la guerre. Alors même que nous exprimons notre préoccupation quant à l'impact des innombrables engins explosifs lancés chaque jour depuis le sol et les airs contre des villes et des infrastructures civiles critiques, les attaques continuent de se multiplier, avec des frappes de missiles et de drones intenses qui compromettent de plus en plus la disponibilité des services essentiels. Nombre de ces attaques violent les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution.

Le Guyana condamne le recours à la violence contre les civils et l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées, et appelle les parties à respecter leurs obligations au titre du droit international, notamment le droit

international des droits de l'homme et le droit international humanitaire, et à garantir la sécurité des civils, de leurs maisons, des écoles, des hôpitaux et d'autres infrastructures critiques. Nous félicitons la communauté humanitaire de l'aide qu'elle apporte aux millions de personnes dans le besoin dans cette tragédie et nous saluons les efforts qu'elle continue de déployer pour renforcer l'action humanitaire.

Le Guyana souhaite également exprimer son inquiétude quant aux risques graves que le transfert d'armes vers une zone de conflit ouvert fait peser sur la sécurité régionale et mondiale. Nous maintenons que la fourniture d'armes et de munitions dans toute situation de conflit armé est susceptible d'aggraver ou de prolonger la violence et d'accroître les risques de détournement au profit d'utilisateurs finaux non autorisés. Nous appelons toutes les parties impliquées dans les transferts d'armes vers la zone de conflit à veiller à ce qu'ils soient conformes aux instruments de désarmement pertinents et aux résolutions du Conseil de sécurité. Nous demandons en outre que des contrôles soient effectués pour prévenir des transferts irréguliers et appelons les parties à renoncer à l'utilisation de mines antipersonnel et d'armes à sous-munitions, qui auront des effets durables et dévastateurs sur la vie des civils longtemps après la fin de la guerre. Le Guyana déplore l'emploi de ces armes et appelle au plein respect des instruments et obligations internationaux en matière de désarmement.

Nous soulignons par ailleurs que le seul moyen efficace d'empêcher une nouvelle escalade ou une aggravation de l'instabilité en Ukraine et dans l'ensemble de la région est de mettre un terme à cette guerre par des moyens pacifiques.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie la Haute-Représentante Nakamitsu et M^{me} Kimberley de leurs exposés.

Je présente nos condoléances au peuple et au Gouvernement iraniens, ainsi qu'aux familles de toutes les victimes de l'accident d'hélicoptère survenu dimanche.

L'Ukraine est confrontée à un assaut impitoyable, qui ne cesse de s'intensifier, de la part de la Russie, qui a multiplié ses attaques, en particulier dans l'est et le nord-est du pays. Le nombre d'attaques a augmenté de 17% entre mars et avril, la plupart d'entre elles ayant été perpétrées à l'aide de bombes planantes, qui peuvent chacune contenir des centaines d'explosifs.

La Russie continue de prendre pour cible des centrales et des sous-stations électriques en Ukraine, dans le cadre d'une campagne systématique visant à priver des milliers de civils d'électricité et de services essentiels. Il

y a une semaine, le Conseil s'est réuni pour examiner les conséquences humanitaires de la guerre d'agression menée par la Russie. À cette occasion, nous avons souligné le lourd tribut que cette guerre fait payer aux civils, aux hôpitaux, aux écoles et aux infrastructures énergétiques. Nous ne pouvons pas détourner le regard de ces souffrances. Au contraire, elles doivent être au cœur de nos préoccupations.

En ce qui concerne les transferts d'armes, les informations selon lesquelles la Fédération de Russie se procure des armes et des munitions auprès de la République populaire démocratique de Corée et les utilise en Ukraine sont très inquiétantes. Les débris d'un missile qui a atterri à Kharkiv provenaient d'un missile nord-coréen de la série Hwasong-11. Dans ce contexte, la décision de la Russie d'opposer son veto au renouvellement du mandat du Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) est encore plus alarmante et déconcertante.

Par ailleurs, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a confirmé que plus de 10 500 civils ont été tués et plus de 20 000 autres ont été blessés en Ukraine depuis février 2022. La plupart de ces victimes sont dues à l'emploi d'armes explosives à large rayon d'impact dans des zones peuplées, y compris de drones armés. Au-delà des dommages et des destructions se cachent de profondes blessures psychologiques causées par la guerre menée par la Russie. Depuis le 10 mai, près de 8 000 civils ont été contraints de fuir leurs villages et agglomérations dans la région de Kharkiv.

Les attaques contre les civils et les infrastructures civiles violent le droit international humanitaire et sont totalement inacceptables. Elles doivent cesser immédiatement. Nous soulignons une fois de plus la nécessité de veiller à ce que les auteurs de tous les crimes commis contre l'Ukraine en répondent.

Le prochain sommet sur la paix en Ukraine, qui se tiendra en Suisse en juin, enverra un message clair à cet égard. Malte salue cette initiative, qui servira de cadre de dialogue sur les moyens de parvenir à une paix globale, juste et durable pour l'Ukraine, sur la base du droit international et des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, notamment la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale.

En attendant, nous réaffirmons que l'Ukraine a le droit naturel de se défendre, comme le prévoit l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. Elle a le droit de protéger ses citoyens, ses frontières, sa souveraineté et son intégrité territoriale, comme tout autre Membre de l'ONU. Elle a également le droit de compter sur ses alliés pour ce faire.

À cette occasion, nous réaffirmons également que la Fédération de Russie détient la clef pour mettre fin à cette guerre. Elle peut le faire dès maintenant en retirant ses forces militaires de l'ensemble du territoire de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

M. Sangjin Kim (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Nakamitsu de son exposé et je prends note des remarques de M^{me} Kimberley. Je salue également la participation de la délégation ukrainienne à la séance d'aujourd'hui.

Je commencerai en rappelant une évidence : la guerre en Ukraine a commencé du fait de l'invasion armée menée par la Russie il y a plus de deux ans, en violation flagrante du droit international et de la Charte des Nations Unies. Depuis, l'Ukraine exerce son droit naturel de légitime défense, consacré par l'Article 51 de la Charte des Nations Unies, avec l'aide de la communauté internationale.

À cet égard, il est franchement ridicule que la Fédération de Russie, qui a déclenché cette guerre brutale en envahissant l'Ukraine, ait demandé la tenue de la séance d'aujourd'hui sur la question des transferts d'armes vers l'Ukraine. La coopération militaire entre la Russie et la République populaire démocratique de Corée serait un sujet plus pertinent aujourd'hui.

Le mois dernier, la Russie a opposé son veto (voir S/PV.9591) à la prorogation du mandat du Groupe d'experts du Comité créé par la résolution 1718 (2006), qui s'était acquitté fidèlement de sa tâche au cours des 15 dernières années. Ce veto a été brandi parce que la Russie ne voulait pas que le Groupe d'experts révèle les vérités gênantes qu'elle voulait dissimuler, à savoir la fourniture illégale de munitions et de missiles balistiques nord-coréens à la Russie.

Toutefois, le veto de la Russie ne parviendra pas à masquer la vérité ni à mettre un terme aux efforts déployés au niveau international pour préserver le régime mondial de non-prolifération. Nous exhortons une nouvelle fois la Fédération de Russie à protéger le régime mondial de non-prolifération en cessant immédiatement sa coopération militaire avec la République populaire démocratique de Corée, qui, je le répète, viole de manière flagrante de multiples résolutions du Conseil de sécurité.

Alors que la guerre en Ukraine entre dans sa troisième année, le nombre de victimes civiles continue d'augmenter et les souffrances humanitaires dues à la destruction d'installations civiles, telles que les infrastructures énergétiques, s'intensifient. Pas plus tard que la semaine dernière, nous nous sommes penchés sur la situation humanitaire désastreuse dans laquelle se trouve le peuple ukrainien.

Il est profondément déplorable que la Russie ait étendu le front à la frontière nord-est de l'Ukraine, près de Kharkiv, au cours de la semaine écoulée, malgré les fermes condamnations de la communauté internationale. Près de 10 000 Ukrainiens auraient fui la zone frontalière de Kharkiv.

Comme elle l'a souligné à plusieurs reprises à l'occasion de séances précédentes sur ce dossier important, ma délégation insiste une fois de plus sur le fait que tous les événements dévastateurs et toutes les souffrances humaines qui sévissent en Ukraine sont la conséquence directe de l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie. Seule la Russie peut mettre un terme à cette guerre ; et la Russie doit mettre un terme à cette guerre.

Pour sa part, la République de Corée restera aux côtés du peuple ukrainien jusqu'à ce qu'il obtienne une paix juste et durable sur ses terres.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Cela n'aura échappé à personne, le traitement du dossier ukrainien au Conseil de sécurité est désormais marqué par l'alternance de réunions centrées sur les attaques de la Russie contre les civils et les infrastructures civiles en Ukraine et de réunions qu'on pourrait qualifier de repréailles, où la Russie reproche à la communauté internationale de fournir un soutien militaire à l'Ukraine.

Le lien entre ces sujets – entre la réunion de mardi dernier (S/PV.9625) et celle d'aujourd'hui – est direct et évident. La Russie conduit des attaques quotidiennes sur l'Ukraine, dont une partie cible délibérément la population civile ukrainienne, en violation flagrante du droit international humanitaire, et nous avons vu ces dernières semaines l'ampleur des dommages causés volontairement par la Russie au secteur énergétique ukrainien. La France et ses partenaires apportent leur soutien à l'Ukraine pour qu'elle puisse défendre son peuple contre ces assauts.

Que voudrait la Russie quand elle exige que l'on cesse ce soutien à l'Ukraine ? Elle voudrait pouvoir raser les villes ukrainiennes sans obstacle ? Priver définitivement la population d'eau, de gaz, d'électricité ? Que chacun des missiles et les drones qu'elle envoie, ne rencontrant aucune défense, touche sa cible et cause un maximum de morts parmi les civils ?

Nous ne laisserons pas la Russie anéantir l'Ukraine. Ce serait la laisser piétiner la Charte des Nations Unies et tous les principes sur lesquels est construite notre sécurité collective. Ce serait la laisser rétablir la loi de la jungle. La majorité des pays du monde aspire à vivre en paix, sans crainte d'être agressé par son voisin. Dans la défense de

l'Ukraine se joue aussi notre destin collectif, et pour chacun d'entre nous, la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine touche à des intérêts de sécurité fondamentaux.

C'est pour cela que la France, avec ses partenaires, continuera de soutenir le peuple ukrainien dans l'exercice de son droit à la légitime défense. C'est le sens de l'accord de coopération en matière de sécurité que nous avons signé avec l'Ukraine le 16 février dernier dans la lignée de la déclaration conjointe de soutien à l'Ukraine du 12 juillet 2023.

Pour conduire sa guerre illégale, la Russie utilise des moyens illégaux. Elle se fournit en armes et munitions, y compris en missiles balistiques, auprès de la Corée du Nord. Et pour dissimuler ces violations flagrantes des résolutions du Conseil de sécurité, elle bloque le renouvellement (voir S/PV.9591) du mandat du Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006), privant ainsi les États Membres de l'ONU d'un outil impartial et public sur la mise en œuvre des sanctions.

La Russie a acquis, et continue d'acquérir, des milliers de drones auprès de l'Iran. Ce sont ces drones qui ciblent les populations civiles, les gares, les voies ferrées, les immeubles de résidence, les centres commerciaux, les centrales thermiques et hydroélectriques. Nous sommes très préoccupés par les allégations de transferts de missiles balistiques de l'Iran à la Russie, qui représenteraient une escalade inacceptable et ne sauraient rester sans réponse.

La Russie prétend s'inquiéter des conséquences qu'ont les livraisons d'armes à l'Ukraine sur les perspectives de règlement pacifique du conflit. En réalité, elle n'en a que faire. Elle nous montre chaque jour qu'elle n'entend que le rapport de force. Il n'y a donc malheureusement pas d'autre moyen d'amener la Russie à cesser sa guerre que d'apporter un soutien militaire résolu à l'Ukraine. Et c'est ainsi que nous pourrions créer les conditions d'une négociation en vue d'un règlement juste et durable du conflit qui soit respectueux du droit international.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie la Haute-Représentante Nakamitsu de son exposé.

Il est très ironique que la Russie ait demandé la tenue d'une nouvelle séance sur la prolifération des armes au cours d'un mois où nous avons assisté à l'effroyable destruction d'infrastructures civiles ukrainiennes. Au moment même où nous parlons, les forces russes poursuivent leurs attaques dévastatrices autour de Kharkiv. Comme l'ont constaté les experts des Nations Unies qui se sont rendus en Ukraine en avril, cela inclut l'utilisation de missiles balistiques en provenance de Corée du Nord.

L'acquisition par la Russie d'armes auprès de Pyongyang constitue une violation de nombreuses résolutions du Conseil et s'ajoute à l'utilisation de milliers de drones iraniens depuis 2022. Nous demandons instamment à la Corée du Nord et à l'Iran de cesser tout soutien à la Russie. Nous soulignons que tout transfert de missiles balistiques ou de technologies connexes de l'Iran vers la Russie constituerait une escalade importante.

Les forces russes ont également admis avoir utilisé des agents antiémeutes sur le champ de bataille. Le Royaume-Uni partage l'avis des États-Unis selon lequel la Russie a utilisé de la chloropicrine contre les forces ukrainiennes. Il s'agit dans les deux cas de violations flagrantes de la Convention sur les armes chimiques.

C'est une guerre que la Russie ne peut pas gagner et que les jeunes russes paient de leur avenir. L'armée absorbe 40% des dépenses du Gouvernement russe. Chaque missile Kinzhal coûte 7 millions de dollars, soit le salaire de 130 enseignants russes. Au rythme actuel, d'ici l'année prochaine, la Russie sera responsable de bien plus d'un demi-million de soldats tués et blessés au cours de trois années d'une guerre inutile.

Pourtant, aucun signe ne donne à penser que la Russie souhaite la paix. Le Représentant permanent de la Russie a lui-même déclaré dans cette salle que bientôt,

« le seul sujet de toute réunion internationale sur l'Ukraine sera la reddition inconditionnelle du régime de Kiev ». (S/PV.9600. p. 17)

L'Ukraine veut la paix, mais elle se défend contre une guerre d'agression néo-impériale. Elle a le droit de projeter sa force au-delà de ses frontières pour y parvenir.

Avec l'Ukraine, nous appuyons le prochain sommet sur la paix qui se tiendra en Suisse. Ce sera l'occasion de démontrer l'unité mondiale sur les principes d'une paix juste basée sur la Charte des Nations Unies.

Notre soutien à l'Ukraine durera tant qu'elle continuera à lutter contre l'agression russe, lorsqu'elle obtiendra la paix juste et durable qu'elle mérite, pendant qu'elle se reconstruira et se relèvera et jusqu'à ce que son droit souverain à tracer sa propre voie soit garanti.

M. Gaouaoui (Algérie) (*parle en anglais*) : Avant de commencer, je tiens à présenter nos plus sincères condoléances au peuple et au Gouvernement de la République islamique d'Iran, après la mort tragique, dans un accident d'hélicoptère, du Président Seyyed Ebrahim Raisi et du Ministre des affaires étrangères Hossein Amir-Abdollahian, ainsi que d'autres hauts fonctionnaires et passagers.

Je remercie la Secrétaire générale adjointe Izumi Nakamitsu de son exposé. J'ai écouté attentivement les remarques de M^{me} Margaret Kimberley.

La position de l'Algérie sur la crise en Ukraine est claire et demeure inchangée. Nous sommes foncièrement convaincus que seul un dialogue sincère, inclusif et constructif entre les parties peut aboutir à une paix juste et durable face à la crise ukrainienne. Nous estimons également qu'une solution, quelle qu'elle soit, doit être conforme aux buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies et tenir compte des préoccupations légitimes de toutes les parties.

De ce point de vue, l'Algérie a, à maintes reprises, appelé les parties à abandonner la logique de l'affrontement et de l'escalade et à privilégier des solutions pacifiques reposant sur le dialogue et les négociations. Nous continuons d'encourager la communauté internationale, notamment le Conseil, à se concentrer sur des efforts propres à mener à la paix en créant les conditions propices à un dialogue véritable entre les parties.

Malheureusement, le conflit reste marqué par une tendance à l'accroissement des tensions et des hostilités et à l'aggravation de l'escalade, sans parler des conséquences de la polarisation qui ne cessent de s'accumuler. Dans un tel contexte, l'afflux et l'utilisation, dans les zones de conflit, d'armes et de munitions dont la létalité et le pouvoir destructeur vont crescendo, ne peuvent qu'être une source d'inquiétude. L'utilisation d'armes ne peut qu'entraîner à la hausse les pertes en vies humaines, y compris parmi les civils, les souffrances des populations et la destruction des infrastructures, et éloigner encore davantage la perspective de trouver des solutions à ce conflit.

Le risque que ces armes tombent dans l'escarcelle de groupes criminels ou terroristes est tout aussi préoccupant, d'autant que la paix et la sécurité en seraient gravement menacées. C'est pourquoi nous appelons les parties à s'attacher en priorité à prévenir le risque de prolifération des armes et des munitions et à ne ménager aucun effort dans ce sens. En particulier, nous les exhortons à veiller à ce que ces armes et munitions ne tombent pas entre les mains de groupes criminels ou terroristes.

Pour terminer, nous appelons une fois de plus toutes les parties à respecter la Charte des Nations Unies et à s'acquitter de toutes les obligations que leur impose le droit international humanitaire. Il est crucial, pour alléger les souffrances des populations, que la protection des civils et des infrastructures civiles soit prioritaire.

M. Hauri (Suisse) : Je me joins à mes collègues en exprimant nos profonds condoléances suite au décès du

Président Raisi, du Ministre des affaires étrangères Amir-Abdollahian et de la délégation les accompagnant.

Je remercie la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Izumi Nakamitsu, pour son intervention. J'ai également pris note des remarques de M^{me} Margaret Kimberley.

Pendant que nous assistons une nouvelle fois à des tentatives de détourner l'attention de la responsabilité pour la situation en Ukraine, les attaques russes incessantes contre l'Ukraine, son peuple et ses infrastructures se poursuivent sans relâche. La semaine dernière, lors de la séance du Conseil sur la situation humanitaire en Ukraine (voir S/PV.9625), nous avons été informés que, selon les chiffres du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), plus de 700 victimes civiles ont été recensées dans toute l'Ukraine au cours du seul mois d'avril. En outre, les attaques contre les infrastructures civiles se sont multipliées de manière alarmante. La situation dans la région ukrainienne de Kharkiv est particulièrement préoccupante, avec l'escalade des hostilités et l'intensification des attaques russes, qui ont provoqué de nouvelles victimes civiles, des déplacements et une aggravation de la situation humanitaire. Nous exprimons notre profonde gratitude au personnel humanitaire qui facilite l'évacuation de la population la plus proche des hostilités.

À la veille du débat annuel sur la protection des civils, rappelons que toutes les parties à un conflit sont tenues de donner la priorité à la protection des civils et des personnes qui ne participent pas ou plus aux hostilités. Nous insistons sur la nécessité urgente de respecter strictement le droit international humanitaire et les droits de l'homme.

En acceptant d'accueillir le premier sommet sur la paix en Ukraine, nous souhaitons apporter notre contribution à cet égard. La vision globale du sommet est d'inspirer un futur processus de paix en laissant la place à des idées différentes, et de produire des mesures pratiques pour un cadre en vue d'atteindre cet objectif. Le sommet des 15 et 16 juin vise avant tout à promouvoir une compréhension commune en vue d'un potentiel processus de paix futur. Nous espérons pouvoir compter sur la participation constructive de beaucoup des membres du Conseil, afin d'avancer vers une paix globale, juste et durable en Ukraine, basée sur la Charte des Nations Unies.

Par ailleurs, neutralité ne signifie pas indifférence. En dehors de la sphère militaire, le droit de la neutralité ne fait pas obstacle aux engagements de la Suisse, y compris en faveur d'une paix juste et durable en Ukraine. Nous considérons l'organisation d'un sommet de haut niveau sur la paix en Ukraine comme une continuation de cet engagement.

Les morts, les blessés, les destructions et les immenses souffrances dont nous sommes témoins n'auraient pas eu lieu sans l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine. Celle-ci constitue une violation flagrante du droit international, y compris de la Charte des Nations Unies. Pour parvenir à une solution pacifique, nous renouvelons notre appel à la Russie pour qu'elle désamorce immédiatement la situation, cesse toutes les hostilités et retire ses troupes du territoire ukrainien. La Charte des Nations Unies nous engage tous à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale des États. Nous rappelons également que l'Ukraine a le droit d'assurer sa sécurité et de défendre son intégrité territoriale et sa souveraineté.

La Suisse est profondément consternée par le fait que l'agression militaire de la Russie semble continuer à être alimentée et intensifiée par des transferts d'armes et de munitions à la Russie par des tiers. Nous avons souligné à maintes reprises que les États doivent respecter les obligations qui leur incombent en vertu des instruments internationaux de maîtrise des armements, et s'y conformer. Cela inclut les résolutions pertinentes du Conseil.

M^{me} Shino (Japon) (*parle en anglais*) : Nous sommes profondément attristés par la mort soudaine du Président de la République islamique d'Iran, Seyyed Ebrahim Raisi, du Ministre des affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian, et d'autres personnes. Au nom du Gouvernement japonais, nous adressons nos plus sincères condoléances au Gouvernement et au peuple iraniens, ainsi qu'aux familles endeuillées, et nos prières les plus sincères pour les défunts.

Je remercie la Haute-Représentante Nakamitsu et la seconde intervenante de leurs exposés.

La Russie a demandé à maintes reprises des séances du Conseil de sécurité sur ce sujet et y a présenté ses propres argumentaires singuliers, gaspillant ainsi le temps et les ressources déjà rares du Conseil. L'ironie et le tragique de la situation veulent qu'un membre permanent du Conseil de sécurité condamne ceux qui se défendent contre une agression qu'il a lui-même lancée en violation flagrante de la Charte des Nations Unies.

La Russie critique de longue date l'appui constant et légitime que la communauté internationale accorde à l'Ukraine. En revanche, elle s'est procuré des armes auprès de la Corée du Nord, en violation des résolutions du Conseil de sécurité pour lesquelles elle avait elle-même voté. Cela a également suscité des inquiétudes au sein de la communauté internationale quant à ce que la Corée du Nord reçoit en retour. En outre, il est vraiment

regrettable que, le 28 mars (voir S/PV.9591), la Russie ait choisi d'opposer son veto pour faire obstacle au renouvellement du Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006). Si le Groupe avait continué d'exister, comme 13 membres du Conseil l'espéraient, son rapport aurait certainement inclus une enquête plus approfondie sur le contournement des sanctions, voire sur les violations commises par la Corée du Nord et la Russie. Nous condamnons une nouvelle fois avec la plus grande fermeté de tels actes de la part de la Russie, qui sert ses propres intérêts au détriment de sa responsabilité solennelle en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, qui est le garant de la paix dans le monde et non son destructeur.

Le Japon insiste à nouveau sur le fait que la paix en Ukraine doit être fondée sur la Charte des Nations Unies. L'agression de la Russie contre l'Ukraine porte atteinte aux principes les plus fondamentaux du droit international. La sécurité de l'Europe, de la région Indopacifique et au-delà est indissociable. Les tentatives unilatérales de modifier le statu quo par la force sont inadmissibles, où que ce soit dans le monde. Ce qui est en jeu, c'est la paix et la sécurité de la communauté internationale dans son ensemble. Nous continuons à ne ménager aucun effort pour instaurer une paix juste et durable en Ukraine. Notre détermination à appuyer l'Ukraine et à défendre la Charte des Nations Unies ne faiblira jamais.

M. Žbogar (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier les intervenantes de leurs contributions, et je souhaite la bienvenue au représentant de l'Ukraine dans cette salle.

Je voudrais formuler deux observations au nom de ma délégation.

Premièrement, et on ne le soulignera jamais assez, tout pays soumis à une invasion étrangère a le droit de se défendre, conformément à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies et au cadre juridique international en vigueur. L'aide que nous apportons à l'Ukraine soutient ce droit inaliénable, et nous continuerons de fournir cette aide jusqu'à ce que la guerre d'agression prenne fin.

Deuxièmement, la Slovénie souhaite rappeler que le Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) s'est rendu en Ukraine en avril et a déterminé qu'un missile tombé à Kharkiv en janvier était en fait un missile de la série Hwasong-11, provenant de la République populaire démocratique de Corée. La Slovénie est profondément préoccupée par les éléments de plus en plus nombreux prouvant que la Russie se procure des

missiles auprès de la République populaire démocratique de Corée. Il s'agit là d'une violation de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité, et il convient d'y remédier de toute urgence. Nous souhaitons également exprimer notre consternation devant l'incapacité du Conseil de renouveler le mandat du Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006), qui aurait dû être prorogé mais qui a fait l'objet d'un veto de la part de la Fédération de Russie (voir S/PV.9591).

Il est grand temps que le Conseil s'acquitte de son mandat, tel qu'il est inscrit dans la Charte des Nations Unies, et fasse en sorte que la paix et la sécurité se concrétisent pour le peuple ukrainien. En cette période d'érosion du respect de la Charte des Nations Unies, du droit international, du droit international humanitaire et des résolutions et sanctions du Conseil de sécurité, nous devons réfléchir à la manière de rétablir la confiance afin de garantir la pertinence de cet organe et, surtout, d'assurer notre avenir.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Tout d'abord, au nom de la délégation chinoise, je voudrais exprimer nos sincères condoléances à la suite du décès tragique du Président iranien Raisi et du Ministre des affaires étrangères Amir-Abdollahian dans un accident d'hélicoptère, ainsi que notre sincère compassion à leurs proches et au Gouvernement et au peuple iraniens. Le Président Raisi et le Ministre des affaires étrangères Amir-Abdollahian ont grandement contribué au développement des relations entre la Chine et l'Iran, ainsi qu'à la promotion de l'amitié et de la coopération dans la région.

Je remercie la Haute-Représentante Nakamitsu de son exposé, et j'ai écouté attentivement la déclaration de M^{me} Kimberley.

La crise ukrainienne s'éternise. Nous sommes profondément préoccupés par l'afflux continu de grandes quantités d'armes et de munitions sur le théâtre des opérations, par leur variété et leur portée croissantes, par leur létalité et leurs effets meurtriers de plus en plus importants, ainsi que par les risques cumulés de détournement et de prolifération. Le Conseil de sécurité a examiné la question des livraisons d'armes à l'Ukraine à de nombreuses reprises, et les parties ont clairement fait connaître leurs positions respectives. Je tiens à rappeler que les armes peuvent peut-être mettre fin aux guerres, mais elles ne permettent pas d'instaurer une paix durable. Les conflits peuvent avoir des points de départ différents, mais ils se terminent tous par des négociations diplomatiques. La Chine appelle toutes les parties concernées à privilégier la paix et l'humanité, à concentrer leurs ressources et leur énergie sur les efforts diplomatiques pour mettre fin aux hostilités et parvenir

à un cessez-le-feu, et à œuvrer de concert pour promouvoir un règlement politique rapide de la crise en Ukraine.

Depuis le début de la crise ukrainienne, la Chine a toujours maintenu une position objective et impartiale, communiqué avec toutes les parties et insisté sur la promotion des pourparlers de paix. Il y a deux semaines, le Président Xi Jinping s'est rendu dans trois pays européens et a exposé aux dirigeants européens la position de la Chine sur la question de l'Ukraine. Il a souligné que la Chine était consciente des effets de la crise ukrainienne sur les populations européennes et qu'elle espérait qu'un cessez-le-feu serait conclu dès que possible afin que la paix et la stabilité puissent être rétablies sur le continent européen dans les meilleurs délais. La semaine dernière, le Président Xi Jinping et le dirigeant russe en visite dans notre pays ont également eu un échange de vues approfondi sur la crise ukrainienne, soulignant qu'une solution politique à la crise était la voie à suivre, qu'il était nécessaire de s'attaquer à la fois aux symptômes et aux causes profondes du problème, et qu'il fallait promouvoir l'édification d'une nouvelle architecture de sécurité qui soit équilibrée, efficace et durable. Je voudrais ici exhorter une fois de plus les parties au conflit à faire preuve de volonté politique, à rapprocher leurs positions, à entamer rapidement des pourparlers de paix et à cesser les combats. Nous demandons instamment à la communauté internationale de créer les conditions nécessaires et de fournir une assistance à cette fin. La Chine est prête à poursuivre ses efforts inlassables et à jouer un rôle constructif dans la promotion d'un règlement politique rapide de la question ukrainienne.

Le représentant des États-Unis vient de porter des accusations injustifiées contre la Chine dans sa déclaration, et les remarques qu'il a faites sont totalement inacceptables. Je vais y répondre en trois points.

Premièrement, la Chine n'est pas à l'origine de la crise ukrainienne, n'y est pas partie et n'a fourni d'armes meurtrières à aucune des parties au conflit. Nous ne prolongeons pas délibérément la guerre et n'en tirons pas profit, comme le font les États-Unis, et nous ne le ferons pas. Notre position, qui est franche et parfaitement claire, est qu'il faut promouvoir les pourparlers de paix et un règlement politique.

Deuxièmement, la Chine a le droit de s'engager dans une coopération économique et commerciale normale avec tous les pays du monde, y compris la Russie, et cette coopération ne doit pas être entravée ni compromise. La Chine a toujours exercé un contrôle très strict sur les exportations de biens à double usage. Nous exhortons les États-Unis à mettre fin aux rumeurs, aux calomnies

et aux attaques visant à discréditer la Chine, ainsi qu'aux sanctions unilatérales contre des entreprises chinoises et à la répression déraisonnable dont elles font l'objet.

Troisièmement, la communauté internationale voit clairement les intentions et le comportement des États-Unis sur la question ukrainienne. Nous rappelons aux États-Unis que déplacer les tensions et rejeter la faute sur autrui n'est pas la bonne façon de régler la crise ukrainienne. Nous conseillons également aux États-Unis de cesser de profiter de la crise ukrainienne pour promouvoir leur stratégie géopolitique, provoquer une confrontation entre les différents blocs et servir leurs propres intérêts.

M. De La Gasca (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie M^{me} Izumi Nakamitsu, Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, de son exposé. J'ai également écouté attentivement M^{me} Kimberley, et je voudrais saluer la présence du Représentant permanent de l'Ukraine dans cette salle ce matin.

La position historique de l'Équateur a toujours été et reste le rejet de la violence armée, de la militarisation et de la course aux armements, une position compatible avec la ferme reconnaissance du droit de légitime défense, conformément au droit international et à la Charte des Nations Unies. Étant donné que l'Équateur a déjà exprimé sa position lors des innombrables occasions où le Conseil a débattu de cette question, je me concentrerai aujourd'hui sur trois points principaux.

Premièrement, les cadres juridiques internationaux régissant le transfert d'armes et de munitions doivent être respectés. Ce ne sont pas des références conjoncturelles. Il est impératif d'adopter des mesures pour contrer les menaces que représentent les flux massifs d'armes et de munitions dans tout conflit armé, y compris les risques de détournement, de prolifération et d'escalade.

Deuxièmement, l'Équateur souscrit à l'appel lancé par le Secrétaire général et la communauté internationale pour que toutes les parties s'abstiennent d'employer des armes explosives dans les zones peuplées et éloignent les combats des zones urbaines. Les attaques visant les civils et les infrastructures civiles constituent des violations flagrantes du droit international humanitaire et sont inadmissibles.

Troisièmement, l'emploi d'armes de nature à frapper sans discrimination et de manière disproportionnée doit cesser immédiatement. La Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, la Convention sur les armes à sous-munitions et les dispositions de

la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, entre autres, doivent être pleinement respectées et mises en œuvre.

Il y a six jours à peine, le Conseil a tenu une séance d'information sur la grave situation humanitaire en Ukraine (voir S/PV.9625), au cours de laquelle il a été constaté que ce sont les civils qui paient le prix le plus élevé dans les conflits armés. L'on ne peut fermer les yeux sur les vies perdues, les communautés détruites et les souffrances humaines, qui sont incommensurables. L'Équateur regrette que l'invasion du territoire ukrainien, qui n'a que trop duré, continue d'exacerber les risques d'escalade, dans un contexte où les dépenses militaires mondiales ont atteint 2,44 billions de dollars en 2023, soit une augmentation de 6,8 % en termes réels par rapport à 2022.

Pour terminer, je renouvelle l'appel de l'Équateur à la Fédération de Russie pour qu'elle retire ses forces militaires du territoire ukrainien, et j'exhorte la communauté internationale à renforcer les efforts collectifs pour faciliter les pourparlers de paix afin de mettre fin à la violence en Ukraine et de promouvoir la coexistence pacifique entre les parties.

M. Sowa (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : C'est avec une immense tristesse que la Sierra Leone a appris le décès du Président, du Ministre des affaires étrangères et d'autres hauts responsables de la République islamique d'Iran. Au nom de ma délégation, j'exprime mes condoléances les plus sincères au peuple iranien à la suite de cette perte tout à fait tragique. Puissent les âmes des défunts reposer en paix.

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance. Je remercie également M^{me} Izumi Nakamitsu, Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, de son exposé fort utile. Nous prenons également note de la contribution de M^{me} Margaret Kimberley. Je salue la participation du Représentant permanent de l'Ukraine à la présente séance.

La Sierra Leone prend note des différents points de vue présentés sur la fourniture d'armes en lien avec le conflit en Ukraine, depuis le début du conflit il y a deux ans, notamment ceux relatifs au droit de légitime défense et aux violations de la neutralité. La poursuite de la fourniture d'armes est susceptible de prolonger le conflit et d'intensifier le niveau de violence, raison pour laquelle nous soulignons l'importance pour toutes les parties au conflit de respecter les cadres juridiques internationaux dans tous les transferts d'armes et, surtout, de respecter l'obligation qui leur est faite par le droit international humanitaire de protéger les civils et les infrastructures

civiles. Nous réaffirmons que tous les transferts d'armes dans les situations de conflit doivent s'inscrire dans les cadres juridiques internationaux applicables et dans le cadre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, et qu'ils doivent prévoir des évaluations des risques avant le transfert et des vérifications de l'utilisateur final afin d'empêcher le détournement d'armes et de munitions.

Alors que nous débattons de la fourniture d'armes en lien avec le conflit en Ukraine, il importe que nous soulignons également les effets dévastateurs des armes de guerre sur les civils et les infrastructures civiles. La prolifération des armes de petit calibre comme des armes à haute létalité dans les situations de conflit, notamment en Ukraine et dans la Fédération de Russie, entrave considérablement les efforts visant à régler les conflits, à protéger les civils et à rétablir la paix et la sécurité partout dans le monde. L'effondrement d'un bâtiment et la mort d'au moins 15 personnes à la suite de la frappe de missile du 12 mai dernier contre un immeuble d'habitation dans la ville russe de Belgorod, dont il a été fait état, en sont un parfait exemple. Par ailleurs, des informations qui ont été dûment vérifiées font état de victimes civiles, de dommages aux infrastructures civiles et de déplacements massifs de civils en Ukraine.

Les rapports de la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et de l'UNICEF indiquent qu'à ce jour, il y a eu au moins 32 100 victimes civiles et 10 946 décès, notamment de 2 000 enfants, en Ukraine. L'OCHA indique également que 14,6 millions de personnes, soit environ 40 % de la population ukrainienne, ont besoin d'une aide humanitaire sous une forme ou une autre, tandis qu'environ 9,7 millions de personnes ont été déplacées de force par la guerre.

Le nombre alarmant de victimes civiles et la crise humanitaire en Ukraine soulignent la nécessité urgente pour toutes les parties au conflit de donner la priorité à la protection des civils et de s'abstenir d'attaquer les infrastructures civiles critiques, conformément au droit international humanitaire. La Sierra Leone réaffirme son engagement à défendre les principes consacrés par le droit international et la Charte des Nations Unies, en soulignant l'importance de respecter la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale et d'encourager le règlement pacifique des différends.

Pour terminer, la Sierra Leone appelle à la cessation immédiate des hostilités, au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine et à des efforts diplomatiques, en toute bonne foi pour

parvenir à un règlement pacifique et durable du conflit, en tenant compte des préoccupations légitimes de toutes les parties concernées.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Mozambique.

Je tiens tout d'abord à présenter les condoléances les plus sincères du Mozambique au peuple et au Gouvernement iraniens à la suite de la perte tragique qu'ils ont subie avec le décès prématuré du Président Ebrahim Raisi, du Ministre des affaires étrangères, M. Hossein Amir-Abdollahian, ainsi que d'autres hauts responsables et passagers.

Je remercie de leurs exposés éclairants M^{me} Izumi Nakamitsu, Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, et M^{me} Margaret Kimberley, militante et représentante de la société civile. Je salue la participation du Représentant permanent de l'Ukraine à la présente séance.

Nous tenons régulièrement des séances sur cette question depuis le début du conflit entre la Russie et l'Ukraine. Depuis la dernière séance, le 12 avril (voir S/PV.9601), la situation en Ukraine ne s'est pas améliorée. Au contraire, elle s'est détériorée et les civils continuent d'être les plus touchés par la mort, le danger et la destruction. L'augmentation des livraisons d'armes à l'Ukraine reflète l'escalade du conflit, un conflit marqué par des niveaux de méfiance mutuelle insurmontables et la priorité accordée à une solution militaire plutôt qu'à un règlement négocié. Les risques de prolifération et les conséquences imprévues de l'intensification des livraisons d'armes sont évidents. Cette escalade est susceptible d'aggraver l'insécurité et les déplacements de population, et de détourner les ressources qui pourraient être consacrées à la promotion de la paix et de l'entente.

Le Mozambique reconnaît pleinement le droit de légitime défense de chaque pays. C'est un droit qui est consacré par notre Charte. Dans les situations de conflit, nous considérons qu'il faut déployer autant d'efforts pour ne pas mettre en péril la paix et la sécurité aux niveaux local, régional et international. Il est capital de trouver un équilibre entre la légitime défense et la prévention de l'exacerbation de la violence. À cet égard, nous soulignons l'importance de la maîtrise des armements et de transferts d'armes responsables, dans l'esprit de l'Article 11 de la Charte des Nations Unies et du cadre juridique international en vigueur. Nous appelons tous les États qui ne l'ont pas encore fait à adhérer à tous les instruments internationaux pertinents en matière de désarmement.

Dans ce contexte, le Mozambique a toujours plaidé en faveur d'une solution politique et négociée, qui constitue le moyen le plus viable de mettre fin au conflit et de jeter les bases d'une paix durable entre les deux pays frères et voisins. À cette fin, nous appelons de nouveau les parties à cesser immédiatement les hostilités, à reprendre des négociations directes sans conditions préalables et à participer activement à un dialogue constructif et sincère.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Le représentant des États-Unis a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je serai très bref. En réponse aux remarques de mon collègue chinois, les États-Unis continueront de dénoncer les États qui apportent un appui à la base industrielle de la Russie alors qu'elle poursuit son agression brutale contre le peuple ukrainien. Nous renouvelerons ces appels tant que la Russie recevra cet appui.

Le Président (*parle en anglais*) : Le représentant de la Chine a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je serai moi aussi très bref. La position de la Chine sur la crise ukrainienne est objective et impartiale, et nous insistons sur la promotion de la paix, des négociations et d'un règlement politique. Nous espérons que les pays concernés ne saperont pas les efforts collectifs déployés par la communauté internationale pour promouvoir un règlement politique de la crise ukrainienne et qu'ils joueront un rôle plus constructif dans l'instauration d'un cessez-le-feu et le rétablissement de la paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Kyslytsya (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je remercie la Haute-Représentante Nakamitsu de son exposé. Je prends note de la présence de l'envoyé de Poutine, qui occupe le siège permanent de l'Union soviétique.

La participation de M^{me} Kimberley à la séance d'aujourd'hui n'a rien de remarquable, si ce n'est son merveilleux choix des couleurs du drapeau ukrainien, le jaune et le bleu. C'est à peu près tout. Nous avons déjà souligné les répercussions négatives des manifestations de propagande russe sur la crédibilité et l'intégrité du Conseil de sécurité. Le mandat du Conseil est tourné en dérision lorsque l'agresseur exige que le Conseil examine des plaintes concernant le fait que la victime de l'agression

dispose encore d'armes pour se défendre. L'agresseur se moque du bon sens lorsqu'il formule de telles exigences après avoir ouvert un nouveau front, élargissant ainsi considérablement la zone des hostilités, des souffrances humaines et des destructions.

Le nord de la région de Kharkiv, en particulier la ville de Vovchansk, subit aujourd'hui le même sort que d'autres zones de tension dans la guerre menée par la Russie contre mon pays. Des agglomérations sont en train d'être rasées. Les populations fuient leurs maisons. Les personnes qui ne peuvent pas être évacuées sont soumises à des traitements inhumains par les soldats russes. Malheureusement, des exécutions de résidents par des soldats russes ont déjà été signalées dans le nord de la ville de Vovchansk. En particulier, le Bureau du Procureur de Kharkiv enquête sur le meurtre d'une personne handicapée en fauteuil roulant, commis par les forces russes près de l'hôpital local. C'est ce qu'ont révélé les images filmées par un drone de reconnaissance ukrainien le 17 mai.

Hier, des frappes aériennes russes ont tué 12 civils, dont une femme enceinte, dans les villages de Cherkaska Lozova, Novoosynove et Kivsharivka dans la région de Kharkiv. Une fois de plus, les terroristes russes ont eu recours à la tactique de la double frappe, et deux ambulanciers figurent parmi les victimes.

Les bombes d'aviation téléguidées, les missiles balistiques et de croisière, les obus et les mines russes continuent de détruire les infrastructures ukrainiennes, de tuer des Ukrainiennes et des Ukrainiens, et d'empoisonner le milieu naturel de l'Ukraine.

Nous sommes alarmés que les troupes russes violent de manière flagrante la Convention sur les armes chimiques en effectuant des tirs d'artillerie avec des substances chimiques dangereuses. Pour le seul mois d'avril, 444 cas d'utilisation par la Russie de munitions contenant des produits chimiques dangereux ont été enregistrés. C'est 71 cas de plus qu'en mars.

Nous demeurons préoccupés par les tentatives persistantes de la Russie d'exploiter l'occupation de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia dans le cadre de sa stratégie militaire. La Russie continue d'utiliser le territoire de la centrale pour lancer des drones et former des pilotes de drones, en profitant du fait que les forces de défense ukrainiennes ne peuvent pas riposter dans un rayon de 1,5 kilomètre autour de la centrale.

La tendance obsessionnelle de la Russie à demander des séances du Conseil sur les fournitures d'armes est en fait une manifestation de son désir d'étendre cette

zone sans riposte à l'ensemble de l'Ukraine. Mais pour l'Ukraine, c'est une question de survie. Nous sommes donc reconnaissants à nos alliés, qui continuent de soutenir notre combat. Les systèmes de défense aérienne contribueront à protéger les infrastructures ukrainiennes. Les avions de chasse contribueront à repousser les avions russes qui lancent actuellement des bombes d'aviation téléguidées depuis le cœur du territoire russe. Les blindés et l'artillerie permettront d'éloigner la ligne de front et de rétablir une vie normale dans les territoires occupés par la Russie. L'Ukraine continuera d'exercer son droit naturel de légitime défense en vertu de l'Article 51 de la Charte des Nations Unies jusqu'à ce que les menaces pesant sur son peuple et sa souveraineté soient écartées et que l'agression russe soit stoppée.

Depuis le début de l'agression russe, les suggestions d'illégitimité constituent l'épine dorsale de la propagande russe. Pour justifier son agression en 2014, la Russie a prétendu qu'un coup d'État s'était produit en Ukraine. Pour justifier l'invasion russe en février 2022, Poutine a ouvertement appelé l'armée ukrainienne à renverser le Gouvernement ukrainien, le qualifiant d'illégitime. Pour justifier son refus de mettre fin à la guerre, la Russie continue de répéter comme un disque rayé son discours sur l'illégitimité, cette fois en dénaturant ou en ignorant totalement les dispositions de la Constitution et des lois ukrainiennes relatives à la durée du mandat du Président de l'Ukraine.

Je souhaite mettre de l'ordre dans le chaos créé par la Russie et remettre les pendules à l'heure afin qu'il y ait au moins une utilité à cet abus massif du temps du Conseil par la délégation russe. Conformément à l'article 103 de la Constitution ukrainienne, le Président de l'Ukraine est élu par les citoyens ukrainiens pour un mandat de cinq ans, au suffrage universel, égal et direct et à bulletin secret, ce dont on n'était peut-être pas au courant en Russie jusqu'à présent. Le paragraphe 1 de l'article 108 dispose que le Président ou la Présidente de l'Ukraine exercera ses pouvoirs jusqu'à ce que le Président ou la Présidente nouvellement élu(e) de l'Ukraine prenne ses fonctions. Cette disposition de la Constitution consacre le principe fondamental de la continuité institutionnelle du pouvoir présidentiel. Le paragraphe 6 de l'article 103 dispose que la procédure à suivre pour l'élection du Président de l'Ukraine est établie par la loi.

La loi, quant à elle, est très claire. Conformément à l'article 19 de la loi nationale sur le régime juridique de la loi martiale, il est interdit d'organiser une élection présidentielle, ainsi que des élections parlementaires et

locales, lorsque la loi martiale est en vigueur. Conformément à l'article 20 du code électoral ukrainien,

« En cas d'imposition de la loi martiale ou de l'état d'urgence en Ukraine ou dans ses territoires séparés, le processus électoral national et/ou des élections locales organisées dans ces territoires ou certaines de leurs parties sera interrompu à compter de la date d'entrée en vigueur du décret pertinent du Président de l'Ukraine ».

L'article 11 de la loi ukrainienne sur le régime juridique de la loi martiale dispose qu'en cas d'expiration du mandat du Président de l'Ukraine pendant que la loi martiale est en vigueur, les pouvoirs du Président sont prolongés jusqu'à ce que le nouveau Président de l'Ukraine, élu après l'abolition de la loi martiale, prenne ses fonctions. La loi martiale a été imposée en Ukraine en vertu du décret présidentiel du 24 février 2022, soit le jour où la Russie a commencé son invasion. Conformément à la Constitution ukrainienne, ce décret a été approuvé par le Parlement ukrainien. Il reste en vigueur aujourd'hui, car la Russie poursuit sa guerre d'usure.

L'étendue de la zone de combats ouverts et les frappes régulières de missiles et de drones de la Russie sur l'ensemble du territoire ukrainien ne permettent pas de garantir le respect des normes et engagements internationaux relatifs au droit à la tenue d'élections démocratiques, notamment une administration électorale appropriée et un environnement sûr pour la campagne, le suivi international et le vote. Après la levée ou l'abolition de la loi martiale ou de l'état d'urgence, le processus électoral qui a été suspendu pour cette raison peut reprendre. Le code électoral ukrainien prévoit que la décision de convoquer des élections dont le processus électoral a été suspendu ou n'a pas commencé en raison de l'imposition de la loi martiale ou de l'état d'urgence doit être adoptée par le bénéficiaire de leur mise en place, au plus tard un mois après la date de la levée ou de l'abolition de la loi martiale ou de l'état d'urgence, et si la loi n'exige pas une décision séparée sur la date de la tenue des élections, la Commission électorale centrale annoncera le début du processus électoral au plus tard un mois après la date de la levée ou de l'abolition de la loi martiale ou de l'état d'urgence.

En novembre 2023, les représentants des groupes et factions du Parlement ukrainien – de la coalition au pouvoir et de l'opposition – se sont réunis dans le cadre du Dialogue Jean Monnet pour la paix et la démocratie et ont signé des conclusions sur l'adoption d'un accord pour la tenue d'élections après la fin de la guerre et l'abolition de la loi martiale. Ils ont également convenu d'élaborer une loi

spéciale régissant les spécificités des premières élections de l'après-guerre. C'est très simple. Si l'envoyé de Poutine est réellement préoccupé par les élections ukrainiennes, il devrait, au lieu de demander la tenue de séances du Conseil de sécurité, recommander à son maître au Kremlin de mettre fin à l'agression et de retirer ses troupes du territoire ukrainien. Comme les membres le savent, le 7 mai, la Russie a organisé une cérémonie pour installer Vladimir Poutine au pouvoir. Les autorités russes tentent ainsi de donner au monde entier et à leurs propres citoyens une illusion de légalité pour maintenir au pouvoir presque à vie la personne qui a transformé la Fédération de Russie en un État agresseur et le régime en place en une dictature.

Lors des prétendues élections tenues en mars, la Fédération de Russie a violé de nombreux documents internationaux qui constituent le fondement du système moderne de relations internationales, en particulier la Charte des Nations Unies, la Déclaration relative aux principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les États conformément à la Charte des Nations Unies, la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et des dizaines de résolutions de l'Assemblée générale. L'organisation illégale d'un autre soi-disant processus électoral dans les territoires souverains de l'Ukraine temporairement occupés par la Fédération de Russie, à savoir certaines parties des régions de Donetsk, Luhansk, Zaporizhzhia et Kherson, la République autonome de Crimée et la ville de Sébastopol, ainsi que les menaces, le chantage et la coercition à l'encontre des millions de citoyens ukrainiens qui vivent dans les territoires temporairement occupés ou qui ont été réinstallés de force sur le territoire de la Fédération de Russie constituent une violation flagrante des normes et principes généralement reconnus du droit international.

Malgré les avertissements des institutions internationales faisant autorité, les actions de la Fédération de Russie démontrent une fois de plus que ses dirigeants ne reconnaissent pas leur responsabilité et ne sont pas disposés à mettre fin à l'agression armée illégale, non provoquée et injustifiée contre l'Ukraine, qui dure depuis plus de deux ans et qui a entraîné des pertes humaines et des destructions considérables. Le régime du Kremlin, par la propagande et la manipulation, utilise la participation des électeurs et les résultats des votes pour justifier son invasion militaire de l'Ukraine et ses politiques agressives à l'égard d'autres pays.

Sur la base de ce qui précède et du mandat d'arrêt actif de la Cour pénale internationale à l'encontre de Vladimir Poutine, il est certain qu'il n'existe aucune base légale permettant de le reconnaître comme le Président légitime et démocratiquement élu de la Fédération de Russie. Les récentes résolutions adoptées par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, le 17 avril, et le Parlement européen, le 25 avril, confirment l'impossibilité d'organiser des soi-disant élections dans les territoires ukrainiens temporairement occupés et leur nature antidémocratique en Russie même et, d'ailleurs, réfutent la légitimité de leurs résultats.

Nous appelons les pays étrangers, les organisations internationales et l'opinion publique à faire de même et à ne pas reconnaître les résultats de cette pseudo-élection, ni le dictateur russe Vladimir Poutine comme un président légitime, à résister à la démolition du système de l'état de droit et des valeurs démocratiques universellement reconnues et à continuer à soutenir concrètement l'Ukraine dans sa lutte contre l'agression russe, qui constitue une menace pour la paix, la sécurité et la stabilité de l'Europe et du monde.

Jusqu'à ce que de telles mesures soient prises, une forte solidarité internationale reste la réponse la plus efficace à l'agression et à la propagande russes. La solidarité avec l'Ukraine permet de sauver la vie des soldats et des civils ukrainiens. Elle réduit également la capacité de l'agresseur de propager la violence à d'autres pays. Enfin, la solidarité avec l'Ukraine stimulera nos efforts pour parvenir à une paix globale, juste et durable, fondée sur la Charte des Nations Unies.

Le Président (*parle en anglais*) : Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je ne veux pas prolonger notre discussion, mais je tiens à relativiser la fiabilité des informations que vient de livrer le représentant du régime de Kiev. Selon des enquêtes récentes menées auprès de la population ukrainienne, seuls 17 % des Ukrainiens croient en la légitimité de leur président. D'ailleurs, le Gouvernement ukrainien n'a pas porté cette question devant la Cour constitutionnelle, de peur que le résultat ne soit pas celui qu'il attende. Mais qu'il me soit permis de répéter clairement que la légitimité ou l'absence de légitimité de M. Zelenskyy n'a aucun effet ni aucune influence sur le déroulement et les objectifs de notre opération militaire spéciale.

La séance est levée à 12 h 5.